



À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles, financement exceptionnel pour assurer la continuité de la distribution de la presse

La crise sanitaire mondiale, inédite par son ampleur, accentue le ralentissement de l'économie déjà largement engagé. Le secteur de la presse déjà fragilisé n'est pas épargné dans ce contexte.

Alors que l'échéance comptable du groupe Presstalis se rapproche à grands pas, que près de 2 000 diffuseurs ferment leur commerce, que les hippiques ont cessé de paraître, que tous les titres réduisent – pour certains jusqu'à moins 70 % – leur tirage, reportent – voire annulent – leur parution, les salariés exhortent les dirigeants à trouver un accord global pour toutes les entités, à Paris comme en province, et à ne pas laisser sombrer le groupe Presstalis. Il en est de leur responsabilité.

C'est dans ce contexte particulièrement anxiogène que les salariés du groupe en sont réduits, en l'absence de communications internes, à suivre par médias interposés les déroulements d'un mauvais film.

Paradoxalement, ces mêmes salariés continuent à se mobiliser pour assurer leurs missions au service du pluralisme de la presse, et ce malgré des conditions de travail difficiles liées à la pandémie du Covid-19.

Cette diffusion quotidienne d'une information pluraliste à la population est d'une importance capitale dans cette période troublée, comme l'a rappelé récemment le président de la République, qui considère que la presse est « utile à la nation ».

Mais pour que la presse papier puisse parvenir aux citoyens, encore faut-il que le groupe Presstalis, qui en assure l'essentiel de la diffusion, puisse survivre à la baisse d'activité engendrée par les mesures de quarantaine.

Face aux menaces qui pèsent sur les 80 000 emplois du secteur, des salles de rédaction aux diffuseurs de presse, le SGLCE demande au gouvernement de prendre toutes les dispositions pour soutenir la filière et permettre au groupe Presstalis de passer son prochain cap sans encombre.

Il est URGENT de mettre en œuvre des moyens financiers exceptionnels pour faire résonner la phrase du président de la République prononcée lors de son allocution : « Aucune entreprise ne sera livrée au risque de faillite. ». Pourquoi ne pas envisager, comme l'évoquait le ministre de l'Économie, une nationalisation du secteur ?

Si, par manque de volonté ou par opportunisme, certains préfèrent « jouer » le scénario du pire, pour le SGLCE cette option n'est en aucun cas envisageable et ne peut que conduire au chaos.

Notre syndicat est prêt à participer à la recherche de solutions pour l'avenir de la filière et de ses emplois, et réitère sa proposition d'une réunion d'urgence entre éditeurs, pouvoirs publics, direction de Presstalis et notre organisation syndicale.

Fait à Paris, le 20 mars 2020